



Projet pédagogique concernant les internes de spécialités accueillis en psychiatrie enfants et adolescents au Centre Hospitalier Spécialisé de Bégard

1. La Fondation Bon Sauveur de Bégard :

1 h 30 de Rennes
1 h de Brest
35 minutes de Saint-Brieuc
par voie express

La Fondation Bon Sauveur, reconnue d'utilité publique, gère l'offre en psychiatrie du Nord-Ouest des Côtes d'Armor. L'ESPIC (Etablissement de Santé Privé d'Intérêt Public) en santé mentale de Bégard compte 268 lits et places et est organisé en trois pôles :

- Deux pôles de psychiatrie adultes ARGOAT et ARMOR (dont une unité d'admission en soins sans consentement) qui couvrent l'ensemble du territoire sur dix cantons pour une population de plus de 240 000 habitants et qui reçoivent la population psychiatrique traditionnelle (psychoses, troubles de l'humeur, troubles de la personnalité, accueil en urgences...) et intègrent aussi les publics ciblés tels que les personnes en situation d'addiction, les personnes âgées (psychogériatrie), la prévention du risque suicidaire.
- Un pôle infanto-juvénile qui assure la prise en charge des enfants et adolescents en ambulatoire, essentiellement en lien avec le résidentiel situé au Centre Hospitalier de Saint-Brieuc.

Au-delà du centre hospitalier de Bégard, au travers de plus de quarante dispositifs de soins en psychiatrie, 95 % des patients suivis bénéficient de soins extrahospitaliers en amont et en aval des hospitalisations.

Des dispositifs de soins de liaison, les Centres Médico-Psychologiques (CMP) de Lannion, Guingamp et Paimpol assurent la continuité des soins en psychiatrie.

Véritable alternative à l'hospitalisation, les soins ambulatoires sont renforcés par une permanence d'intervention en psychiatrie assurée par les Antennes Médico-Psychologiques (AMP) au sein des Hôpitaux Généraux de Guingamp, Lannion et Paimpol appuyée sur une présence infirmière psychiatrique continue.

En complément de l'offre sanitaire, la Fondation Bon Sauveur de Bégard a développé des établissements sociaux et médico-sociaux pour répondre au mieux aux problématiques de santé mentale :

- Un EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) de 60 places
- Un FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) de 61 places
- Une MAS (Maison d'Accueil Spécialisée) de 60 places
- Un FOA (Foyer Occupationnel pour Adultes) de 33 places
- Un SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) de 95 places
- Un SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés) de 10 places
- Une Equipe Mobile départementale pour Adultes Autistes (EMIA 22)

2. Présentation du Pôle Infanto-Juvenile

Le dispositif de soins du pôle infanto-juvenile du Centre Hospitalier Spécialisé en Psychiatrie de Bégard couvre le territoire n° 7. Le pôle est constitué exclusivement d'un ensemble de dispositifs extrahospitaliers à destination des enfants et adolescents :

- Trois hôpitaux de jour Enfants
- Un hôpital de jour Adolescents (Lannion)
- Trois Centres Médico-Psychologiques pour Enfants et Adolescents (CMPEA)
- Trois Centres d'Activité Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP)

Il se compose de 82 professionnels pour une file active de 2 800 enfants/adolescents par an.

L'accompagnement s'articule autour d'approches plurielles :

- Psycho-dynamique et analytique
- Systémie
- Approche comportementaliste
- Thérapie cognitive et comportementale
- Education Thérapeutique du Patient et de sa famille
- Neurosciences
- Le Pôle est inscrit dans le niveau 2 de dépistage/de diagnostic et d'accompagnement précoce de l'autisme

En 2016, le projet du regroupement du pôle infanto-juvenile de Guingamp (CMPEA, CATTP, Hôpital de Jour Enfants) sur le site du Centre Hospitalier Général est lancé.

3. Les objectifs de la formation de l'interne sur le pôle infanto-juvénile

Cette formation doit permettre :

- Le recueil des éléments (allégations) de la démarche diagnostic et thérapeutique auprès des enfants/adolescents et de leurs familles, en y intégrant la notion d'évaluation de la problématique :
 - o L'interne doit être en capacité de repérer les modalités exprimées par la souffrance et la pathologie de l'enfant/adolescent et/ou au sein de la cellule familiale
 - o Il doit évaluer l'urgence face à l'expression des troubles
- Une réponse en soins adaptée
- Une orientation vers des bilans, des tests afin d'affiner un diagnostic en lien avec une équipe pluridisciplinaire
- De travailler en étroite collaboration et en partenariat avec les services de l'enfance (CAMPS, services de la protection de l'enfance, Education Nationale, dispositif ITEP...), du handicap (MDPH, Centre Ressources pour Autismes, équipe associée...), les associations de familles, les professionnels libéraux...
- La notion de travail autour du projet de soin individuel en équipe pluridisciplinaire, en collaboration avec les parents et autres interlocuteurs suscités :
 - o L'interne doit travailler en collaboration avec les autres professionnels du Centre Hospitalier (psychologues, rééducateurs, infirmiers, éducateurs...),
 - o Il pourra donc acquérir la connaissance des différents dispositifs hospitaliers et extra-hospitaliers de la filière pédopsychiatrique et travailler en étroite collaboration avec les services pédiatriques des Centres Hospitaliers Généraux (Saint-Brieuc, Lannion...)
- La notion de confidentialité, le respect de la Charte des usagers et des lois éthiques
- La notion de personne de confiance et de personnes référentes
- La démarche de réflexion sur la pertinence de la prescription médicale et le bénéfice attendu de chaque acte diagnostic et/ou thérapeutique.

4. L'organisation du stage sur le pôle infanto-juvénile

- Activité clinique quotidienne avec intervention en Hôpital de Jour enfants/adolescents et en centre de consultations,
- Participation à l'accueil et à l'orientation de l'enfant/adolescent,
- Participation à des groupes d'évaluation, de diagnostic et de demandes de soin en équipe pluridisciplinaire,
- Participation aux synthèses, aux consultations et au suivi ambulatoire au CMPEA,
- Tenue des dossiers, rédaction des courriers de sortie sous la responsabilité des praticiens du service ; traçabilité des soins dans le Dossier du Patient Informatisé,
- Utilisation des logiciels dossier-patient existant sur l'hôpital : prescription médicamenteuse sous couvert d'un médecin sénior, dossier patient (CORTEXTE), intranet hospitalier (HM),
- Relations soutenues avec les familles des patients,
- Participation aux consultations et à des passations de tests (ADI, ADOS, tests psychologiques),

- Relations avec les différents professionnels intervenant dans le pôle pour la prise en charge des patients ainsi qu'avec l'ensemble des partenaires,
- Interventions en CAMPS, au service pédiatrique des hôpitaux généraux,
- Relations avec les équipes transversales intervenant dans la prise en charge des patients (addictologie, Equipe Mobile de Précarité en Psychiatrie, Protection Maternelle Infantile...),
- Participation à la présentation de cas clinique pour des diagnostics complexes (Troubles Envahissants du Développement) en lien avec le Centre de Ressources pour Autismes et l'équipe associée ; présentation des cas cliniques (toutes les six semaines) → la Fondation Bon Sauveur de Bégard est le seul établissement des Côtes d'Armor à ouvrir cette dynamique,
- Participation à des réunions d'Évaluations des Pratiques Professionnelles (EPP¹), à des Comités de Retour d'Expérience (CREX), à des Revues de Morbi-Mortalité (RMM) orchestrées par le service Qualité et Gestion des Risques de la Fondation Bon Sauveur.

5. L'évaluation

- Évaluation du sens diagnostique, de la capacité de synthèse, de la prise de responsabilités,
- Évaluation de l'aptitude à présenter et argumenter le dossier d'un patient,
- Évaluation de la capacité à proposer une thérapeutique adaptée,
- En fin de stage, l'interne doit être capable de prendre en charge de façon globale (médicale, psychologique et sociale) un enfant/adolescent présentant une pathologie mentale.

6. L'enseignement

Il se fera :

- Lors des consultations,
- Lors des immersions dans les groupes d'évaluation et de diagnostic,
- Lors des staffs hebdomadaires avec les différents intervenants (médecins, psychologues, infirmiers, éducateurs spécialisés, psychomotriciens, orthophonistes...),
- Lors des staffs cliniques (tous les deux mois),
- Lors des journées de prévention, d'information, de Congrès (Encéphale, ARSPG, SNPO...),
- Grâce à l'accès à la bibliothèque médicale du Centre Hospitalier (accès également par mail),
- Participation à l'UCO (Université Catholique de l'Ouest),
- Lors de visioconférences avec le CHRU de Rennes et/ou de Brest

7. Les référents

- Trois praticiens hospitaliers spécialisés en pédopsychiatrie

Spécialisation en Troubles Envahissants du Développement, autisme, systémie familiale, approche comportementaliste (TTC, ABA)

¹ « De la demande de soins en CMPEA à l'alliance thérapeutique avec les familles » ; « Diagnostic TED/TSA et mis en œuvre des recommandations de bonnes pratiques »

Référents des internes en pédopsychiatrie :

- **Médecin chef de pôle : Docteur Hélène DAURAT** – Praticien Hospitalier (activité extra-hospitalière : CMPEA/CATTP de Guingamp)
- Docteur Sylvie NARQUET – Praticien Hospitalier (activité extra-hospitalière : CMPEA/CATTP/ Hôpital de Jour de Guingamp)
- Docteur Françoise MORGANT – Praticien Hospitalier (activité extra-hospitalière : CMPEA/CATTP Paimpol et Hôpital de Jour adolescents de Lannion)

8. Modalités pratiques

Votre arrivée au Centre Hospitalier Spécialisé de Bégard

Lors de votre arrivée au à la Fondation Bon Sauveur de Bégard, vous serez accueilli(e) par Pascal CONAN, Directeur Général, par le Docteur René LE GUERN, Président de la Commission Médicale d’Etablissement et par l’équipe de la Direction et des Affaires Médicales.

Une réunion d’information est organisée le jour de votre arrivée avec les praticiens des principaux services pour vous expliquer le fonctionnement de l’établissement, ce qu’ils attendent de vous mais aussi ce qu’ils peuvent vous offrir en terme de formation. La Responsable des Affaires Médicales procèdera à l’attribution du ou des logements.

Documents administratifs à nous retourner

Afin de faciliter votre enregistrement administratif auprès du Centre Hospitalier Spécialisé de Bégard, merci de nous retourner par e-mail (mtrouve@fondationbonsauveur.fr) :

- la fiche de renseignements complétée
- Une photocopie de l’attestation de la Carte Vitale

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez consulter le livret d’accueil des internes ou contacter Madame TROUVE (02 96 45 37 36) au Secrétariat Général.

Votre logement :

- 1- La Fondation Bon Sauveur de Bégard dispose de trois appartements meublés et équipés en électro-ménager, en literie (draps, linge de toilette) et en Wifi, dédiés aux internes sur le site de Bégard :

Comprenant :

Rez-de-chaussée : T2 : entrée, cuisine aménagée et équipée, salon avec télévision, salle à manger, deux chambres avec salle de bain avec baignoire, wc

1er étage : studio tout équipé : salle de bain avec douche et wc, lit double, canapé, cuisine aménagée et équipée, table

2^{ème} étage : T3 : entrée, cuisine aménagée et équipée, salon-séjour avec canapé lit et télévision, salle à manger, 3 chambres avec placard, salle de bain avec baignoire et wc, 2^{ème} wc, pièce de rangement

Garage et buanderie (machine à laver)

2- Dans la mesure du possible et en fonction des disponibilités et de vos souhaits, le Centre Hospitalier Yves Le Foll de Saint-Brieuc et le Centre Hospitalier de Guingamp peuvent être sollicités.

Vos repas :

Vos repas sont pris en charge par le Centre Hospitalier Spécialisé de Bégard.

Un plateau repas est prévu le matin et le soir, dans votre logement. Le déjeuner est servi au self (un badge délivré par l'accueil/standard vous sera fourni à votre arrivée).

En cas de besoin vous pouvez appeler la responsable des services hôteliers et généraux (Madame Veillon : 02.96.45.37.34).

Le restaurant d'entreprise est ouvert de 11 h 30 à 13 h 30 du lundi au vendredi toute l'année.

Vos déplacements :

Le Centre Hospitalier Spécialisé de Bégard met un véhicule à votre disposition.

Vos équipements et matériels :

Un bureau sera mis à votre disposition équipé en poste informatique et téléphonique.

* Le logiciel « CORTEXTE » permet d'accéder au dossier patient informatisé

* Un profil spécifique est créé pour chaque personne. Un code confidentiel vous est remis à votre arrivée. Le secrétariat de votre service d'affectation vous guidera dans son usage.

Vous pouvez prendre contact dès votre arrivée avec le service informatique – poste 1300 pour tout ce qui concerne la codification des actes et toute question relative aux pratiques internes.

La permanence des soins :

L'ensemble des internes spécialisés en médecine générale et en psychiatrie du Centre Hospitalier Spécialisé de Bégard participe à la permanence des soins et effectuent des gardes de nuit, sous couvert d'un médecin sénior. Les gardes commencent à 19 h et se terminent à 9 h le lendemain matin. Elles sont comprises dans le temps de travail et sont rémunérées sur le tarif des établissements publics.

Les personnes ressources (administration) :

Administrateur d'astreinte

TÉL 06 84 83 28 18 (n° abrégé : 1424)

Responsable des affaires médicales : Madame Murielle TROUVE

TÉL 02 96 45 37 36 (n° abrégé : 3003)

Directeur des Ressources Humaines : Monsieur Eric YAOUANC

TÉL 02.96.45.37.03

Directeur des Services d'information et d'Organisation : Monsieur Dimitri MARTINESCU

TÉL 02.96.45.37.79

Directeur des Services Logistique et Sécurité : Monsieur Thierry LE CROM

TÉL 02.96.45.37.19

Fait à Bégard, le 27 mars 2017

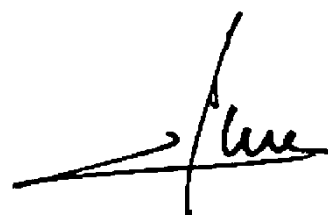
Docteur Hélène DAURAT,

Chef de pôle

Monsieur Pascal CONAN,

Directeur Général


Docteur Hélène DAURAT
Pédopsychiatre
CMPEA - 8 Impasse des Aïones
27 de Bégard - 22200 QUINGAMP
Tél. 02 96 21 05 50



9. ANNEXES

Répartition médicale du pôle infanto-juvénile :

- **Médecin chef de pôle : Docteur Hélène DAURAT** – Praticien Hospitalier (activité extra-hospitalière : CMPEA/CATTP de Guingamp)
- Docteur Sylvie NARQUET – Praticien Hospitalier (activité extra-hospitalière : CMPEA/CATTP/ Hôpital de Jour de Guingamp)
- Docteur Françoise MORGANT – Praticien Hospitalier (activité extra-hospitalière : CMPEA/CATTP Paimpol et Hôpital de Jour adolescents de Lannion)
- Docteur Anne GRENET – médecin psychiatre à temps partiel (activité extra-hospitalière : CMPEA/Hôpital de Jour de Paimpol)
- Docteur Brigitte LE TUAL – Praticien Hospitalier à temps partiel (activité extra-hospitalière : CMPEA / Hôpital de Jour de Lannion)
- Docteur Alexandra BOTA – médecin psychiatre (activité extra-hospitalière : CMPEA/CATTP Lannion)